



Camping les Peupliers ★★★

17 route de Sarnac
33930 Vendays-Montalivet
Tél : 05 56 41 70 44

Web : www.camping-montalivet-lespeupliers.com
E-mail : lespeupliers33@hotmail.com

CONTRAT DE LOCATION EMPLACEMENT

Entre le soussigné et le Camping Les Peupliers***, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

NOM : PRENOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
PAYS : TEL FIXE :
Email : TEL PORT :

Après avoir pris connaissance des conditions de location au verso,
Je désire retenir un emplacement du : au :

Tente(s) ou Auvent Nombre : Dimensions exactes de chaque tente ou auvent :

Caravane Marque : Immatriculation :

Véhicule Marque : Immatriculation :

Composition de la famille ou du groupe (maximum 6 personnes) :

Nom	Prénom	Date de naissance
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Animaux : Oui Non Si Oui, Race : N° Tatouage :

Branchement électrique : sans électricité 6 ampères

Option Assurance Annulation 30€.

La location ne devient effective qu'avec notre accord, et après réception du contrat de location dûment complété et accompagné du versement d'un acompte de 80€. A réception de ces documents vous recevrez une confirmation. Les tarifs communiqués sont les tarifs prévisionnels, qui sont calculés avec le taux de TVA en vigueur au 01/01/2014 de 10%, ce taux pouvant varier en cours d'année.

Tous les séjours doivent être soldés au plus tard à l'arrivée.

Une caution de 10€ pour le badge barrière vous sera demandée à l'accueil à votre arrivée, payable par chèque ou espèces.

(VOIR CONDITIONS DE LOCATION AU VERSO)

Fait à :
Observation :

Le :
Signature, précédée de "lu et approuvé"

CONDITIONS DE LOCATION D'EMPLACEMENT

1. **Notre planning doit être établi à partir de dates très précises. Nous vous demandons de lire et de remplir votre contrat avec la plus grande attention, contrat qui doit nous être retourné sous 10 jours faute de ne plus pouvoir garantir la location souhaitée.**
2. Toute location est nominative et ne peut en aucun cas, être cédée ou sous-louée. Le nombre maximum d'occupants par emplacement est de 6 personnes et de 3 tentes **dont 1 tente familiale maximum.** Aucun autre équipement n'est autorisé sur l'emplacement.
3. En cas de non présentation sur le terrain de camping dans un délai de 48 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre emplacement. Nous retenons alors les frais en application de nos conditions d'annulation.
4. Si annulation de séjour, elle devra être signalée par écrit, la date de réception au Camping déterminant la date d'annulation.
 - Annulation plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée : Il vous sera retenu ou vous resterez à nous devoir les frais d'assurances et à titre d'indemnité de rupture du contrat, un montant égal à l'acompte.
 - Annulation moins de 31 jours avant la date prévue d'arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date: vous resterez à nous devoir les frais d'assurances et à titre d'indemnité de rupture du contrat, un montant égal au total de votre séjour.
5. Tout séjour est dû dans sa totalité suivant les dates indiquées sur la présente demande. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrivée retardée ou de départ prématuré.
6. Les arrivées se font de **14H00 à 21H00** pour les mois de juillet et août et les départs se font de 8H30 à 12H00.
7. Vous pourrez garer un véhicule sur votre emplacement. Dans le cas où vous souhaiteriez garer un véhicule supplémentaire, voir conditions tarifaires.
8. L'acompte ne peut être envoyé que sous forme de chèque, mandat postal, ou chèques vacances ou versé en espèces à l'accueil du camping. Les chèques étrangers ne sont pas acceptés.
9. **Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont strictement interdits.** Les animaux ne seront acceptés que sur présentation du carnet de vaccination à jour et de la carte de tatouage. Les animaux doivent être continuellement tenus en laisse et faire leurs besoins naturels à l'extérieur du camping. En cas « d'accident », le maître doit déposer les excréments dans les poubelles. En aucun cas les animaux ne peuvent être laissés seuls sur le camping.
10. Vous bénéficiez pendant votre séjour de la garantie de responsabilité civile du camping pour tous dommages corporels ou matériels dont la société aurait été reconnue responsable à votre égard. Notre responsabilité civile ne couvre pas les vols ou dégradations des tentes, caravanes et leur contenu. Le Camping Les Peupliers ne pourra être tenu responsable en cas de vol ou de dégradations de vos objets personnels. Il est rappelé également que les parkings ne sont pas gardés et que le stationnement se fait donc aux risques et périls de l'utilisateur.
11. Les enfants devront être sous la surveillance de leurs parents ou adultes en ayant la garde.
12. Tout visiteur a l'obligation de venir s'inscrire à la réception et de **s'acquitter de la taxe visiteur** en vigueur.
13. Lors de votre arrivée, veuillez prendre connaissance du règlement intérieur du camping, règlement auquel tout client est tenu de se conformer.
14. **L'usage des appareils sonores ne doit pas être perçu au delà du périmètre de chaque emplacement. A partir de 22H00, il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins. Les responsables des bruits ou nuisances seront expulsés, sans remboursement.**
15. Le non respect de ces conditions entraînera un premier avertissement et sur récurrence l'exclusion.

Nous vous remercions d'avoir choisi le Camping Les Peupliers*** pour vos vacances et nous serons ravis de vous accueillir prochainement.

Camping les Peupliers